

Extrait du Inaden

<http://inaden.org/Conditions-generales-de-vente>

Services aux entreprises et aux collectivités

Conditions générales de vente

- Services -



Date de mise en ligne : samedi 5 septembre 2015

Description :

Condition générale de vente des services de création de site web, d'infographie, de retouche et de restauration de photographie ancienne ainsi que des prestation d'enseignant et de formateur en peinture dessin et infographie (Photoshop, mise en page...)

Copyright © Inaden - Tous droits réservés

Il est nécessaire d'établir une démarche claire entre le prestataire et son client pour que chacun s'y retrouve et puisse avoir confiance. Présentation des conditions générales de prestation.

Définition du projet

Soit dans le cadre du devis, soit dans le cadre d'un document annexe lorsque le projet est important, je décris noir sur blanc le travail dont nous avons défini les contours ensemble. Ainsi, mon premier travail est d'écouter votre besoin et de vous apporter mes conseils pour en compléter ou corriger la demande, ou simplement pour le définir clairement.

La définition de projet est primordiale dans une relation prestataire client, tant pour le client qui doit savoir ce qui va lui être fourni, que pour le prestataire afin que le projet ne change pas en cours de réalisation.

Protocole selon les différents travaux

Création de site internet

La création de site internet est d'une façon générale le travail le plus complexe que l'on doit faire pour un client. Il nécessite nombres d'étapes et de validation de chacune de ses étapes.

Le cahier des charges

La première chose à définir est la cahier des charges. En fait, il y a deux cahiers des charges :

- **un cahier des charges fonctionnelles** qui recouvrent quel services et quel contenu doit apporter le site à l'internaute et à son propriétaire
- **un cahier des charges techniques** qui définit les protocoles techniques qui permettront la réalisation du premier cahier

Le premier cahier est défini sur une série d'entretien plus ou moins longue selon la complexité du site. Chaque entretien donne lieu à un rapport pour validation jusqu'à la définition pleine et entière du cahier des charges présentant l'organisation et les fonctionnalité du site tant au niveau *front office* (côté internaute) que *back office* (côté propriétaire pour l'administration et les fonctionnalités exclusive au propriétaire du site).

Une fois ce cahier défini, je mets en place le cahier des charges techniques qui permettra de fournir un devis et un planning de réalisation.

Charte graphique

Une fois que l'on sait ce que doit être le site, ce à quoi il doit servir et à qui il s'adresse, il est nécessaire d'en déterminer l'aspect. D'une façon générale, on se base sur le logo comme premier appui pour la définition de la charte graphique et de celle, si elle existe, qui est utilisée pour les documents commerciaux imprimés (plaquette, documents publicitaire...). Quoi qu'il en soit, il est important d'amener une cohérence entre tous les médias utilisés.

Le devis

Une fois que les deux précédents éléments sont définis, il est possible de mettre en place un devis et un planning. Il est demandé un tiers de la somme totale du devis à la signature, un tiers à demi chemin, et le dernier tiers à la fin des travaux.

Charte graphique, logo et illustrations, PAO

L'ensemble des travaux relatifs à des visuels commence par un brief sur les nécessités, les goûts du commanditaire et la cible commerciale. Selon accord, il est proposé une ou plusieurs versions ainsi qu'un aller-retour de correction une fois la ou les versions proposées.

Le brief comme la demande de correction sont validés par un rapport qui déterminera de la façon la plus précise possible la commande.

Le devis suit les mêmes règles que pour un site internet : un tiers de la somme totale du devis à la signature, un tiers à demi chemin, et le dernier tiers à la fin des travaux.

Restauration de photographie

Pour établir un devis sur des restaurations de photo, il est nécessaire de pouvoir disposer de l'original qui permettra de définir le temps de travail nécessaire ainsi que le degré de restauration de l'image.

Cinquante pour-cent du devis est demandé à la signature, le reste à la fin des travaux.

Une fois la restauration achevée, une image basse définition est envoyée pour validation, l'image haute définition étant remise après paiement.

Modalités de paiement

Les modalités de paiement sont définies sur le devis.